

L'AGGLOMÉRATION

CLAIX / CONSEIL MUNICIPAL

Budget : la taxe d'habitation n'augmentera pas



nd du Centre
de l'Oisans.
rence vient
"cycle les
la MJC.

tre
arc de l'Ovalie,
rier,
sur le parking
vembre à 13 h

IERES-
our en Alsace
nise un séjour
14 au 20 juin. Il
quelques
criptions sont
au 28 février au
88 et
31. Règlements
e février à juin

DE-VARCES
belote
le club des
di 28 février, à
tes. Les
ébuteront dès
place, buvette

atrimoine
nérale
vrievr, salle du
mairie, à 20 h.
ns en
soirée.

Ah, le vote du budget. Un vrai régal fait d'un subtil mélange de moments de "franche" camaraderie et de batailles de chiffres. Gros sous et pourcentages étaient à l'ordre du jour du conseil municipal de Claix qui s'est déroulé ce jeudi.

Et d'ailleurs, la salle de réunion, en mairie, était presque trop petite pour accueillir un public qui, pour une fois était nombreux. Comme quoi, la vie communale intéresse encore... à moins que ce ne soit les taux d'imposition. Et Michel Octru, le maire, dans son introduction, a annoncé tout de suite la couleur : « Notre premier souci est de ménager les contribuables clairois et nous proposons de ne pas augmenter l'impôt sur la taxe d'habitation et de n'appliquer que 2 % sur le foncier bâti ».

À part ça ? Le budget qui a été adopté (l'opposition a voté contre) pour l'exercice 2009 prévoit une section de fonctionnement qui s'élève à 8 381 770 euros, une partie investissements à 6 386 763 € et des subventions à hauteur de 1 060 000 €. « Notre deuxième décision, a précisé l'édile, est de maintenir et même d'accroître notre niveau d'investissements. Nous souhaitons également accentuer les aides en faveur des associations et des personnes à revenu modeste ».

« C'est scandaleux non ? »
Des intentions qui n'ont pas franchement satisfait le groupe d'opposition emmené par Michel Cuaresma. « Il y a quelques temps, il y avait une campagne électorale. Et les listes proposaient d'investir dans la culture qui fait cruellement défaut à

Claix. Il est surprenant que le mot "culture" ne soit même pas inscrit sur la liste des investissements par nature. » Réponse de l'édile : « Nous souhaitons garder des marges de manœuvre pour l'avenir et cela concerne aussi le travail pour la réalisation d'une salle festive. » Quant aux impôts, « nous sommes satisfaits que vous ayez fait cette pause fiscale sur la taxe d'habitation. Mais pourquoi ne pas avoir fait de pause sur tout ? », s'interroge le leader de l'opposition.

« Finalement 2 % (taxe sur le foncier bâti) correspondent à 90 000 euros. Vous n'allez quand même pas nous dire que sur un budget global de 14 millions d'euros on arrive pas à trouver 90 000 euros ! ». Et M. Cuaresma de regretter « l'absence d'une commission finance. Nous aurions pu en discuter. »

Et puis, il y a eu LA classique. Le coup de gueule sur les indemnités des élus de la majorité. « C'est une provocation que vous faites aux Clairois en période de crise », balance l'opposition qui dénonce une hausse de 17 % des indemnités d'élus. « C'est scandaleux non ? ».

Sourires de circonstance dans la majorité qui rétorque par la voix du maire : « C'est vraiment du marketing politique. La loi ne nous permet pas d'augmenter les indemnités comme ça. » Et d'ajouter : « De plus pendant deux mois et demi, il y a eu deux postes d'adjoints en moins. » Créant ainsi, selon le maire, un décalage entre le budget qui est prévu (près de 105 000€) et celui qui a été réalisé (près de 98 500€). À voir quel son de cloche convaincra les Clairois.

Jean-Jacques FÉRAL



L'opposition emmenée par Michel Cuaresma (médaillon) a voté contre le budget présenté par Michel Octru, maire, et adopté par sa majorité.

Brèves de conseil

Henri Pétrone quitte la salle

La délibération sur le niveau d'abattement de la taxe d'habitation a fini de mettre le feu aux poudres. Elle prévoit de fixer un abattement spécial de 15 % en faveur des personnes de condition modeste. « Cette délibération arrive parce que nous vous l'avons soufflé », clame l'opposition. « Faux », répond le maire qui affirme en avoir parlé à Henri Pétrone quelque temps avant que l'opposition ne la propose. « Tu m'as même dit qu'il y a de grandes chances que tu ne restes pas dans le groupe. C'est un manque d'honnêteté », tacle le maire en direction du conseiller d'opposition. « Je n'ai peut-être pas compris », essaie de se défendre le conseiller en réclamant des excuses. Il n'en a pas eues et a donc quitté la salle. La délibération a quand même été adoptée à l'unanimité.

Quel avenir pour la clinique des Côteaux ?

Le groupe d'opposition, par la voix de Thierry Landes, a « déploré le départ de la clinique des Côteaux pour la commune de Seyssins ». Il a ensuite proposé de convertir les bâtiments existants en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Pour Michel Octru, « rien ne permet de dire que cette clinique partira. Le 6 février dernier, j'ai rencontré des responsables qui m'ont répondu : "on ne voit pas pourquoi on partirait à Seyssins si on peut s'agrandir sur place" ». Pour autant, l'opposition assure que les contacts sont déjà très avancés. Et Bernard Guillaud, troisième adjoint aux actions sociales, de préciser : « Dans l'hypothèse où ce bâtiment serait disponible, je ne suis pas certain que ce site soit un bon choix pour l'Ehpad car il est as-

sez excentré. Faut-il encore que le prix de vente soit assez attractif et prendre en compte le prix de la réhabilitation. Parfois, retaper coûte plus cher que de construire ».

Une seconde jeunesse pour la place du Palladium

La municipalité prévoit de donner un aspect un peu plus accueillant à la place du Palladium et surtout d'apporter une meilleure visibilité aux commerces l'entourant.

Même si elle voit l'initiative d'un œil favorable, l'opposition a demandé si une concertation allait être organisée et surtout si une commission extra-municipale allait voir le jour. Réponse de la majorité : « Il faut d'abord choisir le cabinet d'études.

Ensuite, quand la réflexion sera plus avancée, nous effectuerons une présentation du projet. »